Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260209-0409022026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 02/02//2026
Date d'affichage : 12/02/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 26
- présents : 22
- votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 9 février 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **neuf du mois de février** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . Mme CHATELAIN-LE COURIAUD . M. VUICHARD. M. BERHAULT . Mme GUINGO . M. PERREUL . Mme BRIAND . M. LEMESLE . Ms HERVÉ . SOUFFLET . GILLOT . Mme TOURNOUX . M. MOSSET . Mme PELOIS . M. MORANGE . Mmes TOURON . HOUSSIN . Ms CHARTIE . JORE . Mme MOINEAU . M. LATOUCHE . Mme GAUTHIER .

Absents excusés : Mme FOULLOUS-LOPINET . M. MONSIGNY . Mme CAPLAN. M. MARTIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme TOURON à M. JORE

M. JORE a été nommé secrétaire.

****

N°04

OBJET : <u>Modification du tableau des effectifs – Suppression d'un poste contractuel d'ingénieur territorial TNC (28/35èmes) et création d'un poste d'ingénieur territorial TNC (28/35èmes)</u>

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 9 septembre 2024 avait été créé un poste contractuel d'ingénieur territorial (TNC 28/35èmes) pour assurer les missions de chargé(e) de la Transition Écologique.

L'agente recrutée par voie contractuelle a l'issue des entretiens de recrutement s'était engagée à passer dans les meilleurs délais un concours de catégorie A.
Elle a effectivement été reçue au concours d'ingénieur territorial en fin d'année 2025.

Cette agente contractuelle donne pleine satisfaction dans l'exercice de ses fonctions et les besoins liés au poste étant pérennes, il convient d'ouvrir un poste statutaire.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260209-0409022026-DE

Conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité, une nomination pourrait être envisagée au 1er septembre 2026.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSION DE POSTE CDD

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Ingénieur territorial	28/35èmes	1er septembre 2026

CRÉATION DE POSTE

Grade	Temps de travail	Date d'effet
Ingénieur territorial	28/35èmes	1er septembre 2026

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 12/02/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*